

Consultation des listes électorales

Tout électeur peut prendre connaissance des listes électorales auprès du service élections de chaque mairie.

Si vous êtes inscrit sur la liste électorale d'une mairie, vous pouvez obtenir la liste électorale :

D'une commune, en vous adressant à la mairie concernée

De l'ensemble des communes d'un département, en vous adressant à la préfecture de ce département

PIÈCES À FOURNIR

Copie de votre pièce d'identité pour prouver votre inscription sur les listes électorales

Demande écrite certifiant que vous vous engagez sur l'honneur à ne pas faire un usage commercial de la liste électorale

EFFECTUER SA DEMARCHE

Consultation sur place

La consultation est gratuite

Par courrier

Si vous souhaitez obtenir communication des listes électorales de Meaux, veuillez adresser votre demande par écrit à M. le Maire de Meaux, accompagnée des pièces justificatives, à l'adresse suivante:

Hôtel de ville

Service de l'état civil/élections

2 place de l'hôtel de ville

77100 Meaux

Tél. : 01 60 09 97 29

Selon le support de la liste originale, la liste peut être donnée sur papier ou sur CD-Rom. Le prix facturé à l'électeur dépend du support utilisé.

0,18 € par page A4 fournie

2,75 € par CD-ROM fourni

Par courrier électronique (e-mail)

La liste électorale peut être fournie électroniquement, à la condition que le document soit disponible sous cette forme. Cet envoi n'est pas facturé à l'électeur.

CONTACT



SERVICES MUNICIPAUX

Direction de la Citoyenneté et des démarches Administratives

2, Place de l'Hôtel de Ville - Jacques Chirac
77100 Meaux

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi : 13h30 à 17h00

Le samedi matin : 9h00 à 12h00 (Uniquement en mairie principale)

01 60 09 97 29

Itinéraire

Courriel



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux